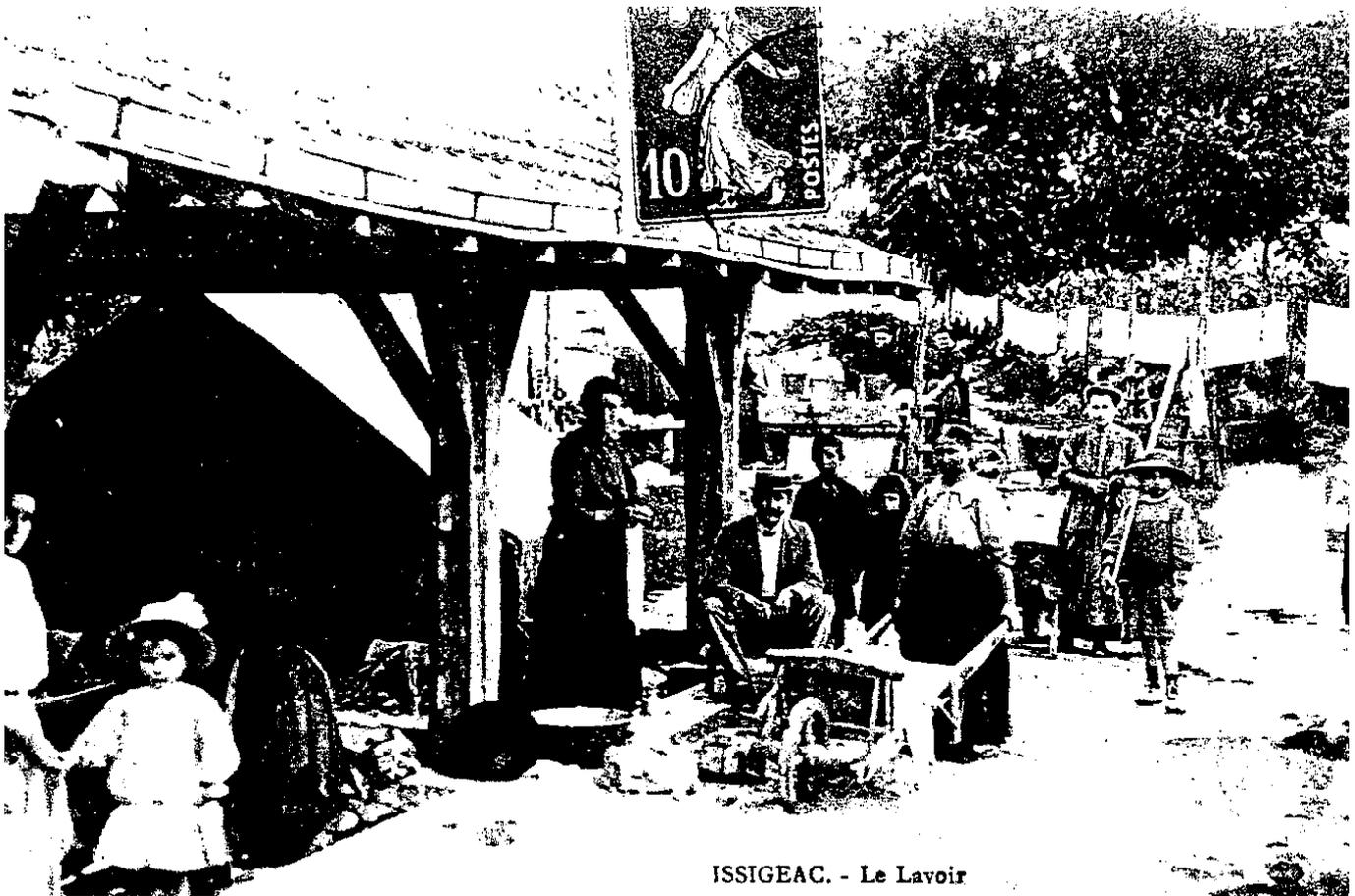


La Petite Gazette

*"A la Saint-Laurent",
la noisette craque sous la dent*



ISSIGEAC. - Le Lavoir

Août 2008



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M^{rs} les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègitrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Supenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arrèt du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a ètè délivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

Issigeac et son canton

Sommaire AOVT 2008.

Le Mot du Maire

Répertoire

p.1

Quoi de neuf à Issigeac ?

p.1

↳ Locations

↳ Etat-Civil

↳ Appel aux bonnes volontés

↳ Informations de la Municipalité

↳ Urbanisme

↳ La Petite Gazette : Dépôt des articles

↳ Service Garde Médecins

↳ La Petite Gazette : Dépôt des articles

↳ Service de Garde Pharmacies

↳ A propos de la Petite Gazette

↳ Déchetterie : Horaires

↳ Aînés Ruraux

↳ Bibliothèque Municipale

↳ UAI

↳ La Déchetterie

↳ Paroisse St Martin des Vignes

↳ Distribution électronique de la gazette

↳ Marchés « bastide Gourmande »

↳ Plan canicule 2008

↳ Arrêt réglementant l'emploi du feu

Que se passe t-il sur le canton ?

p.8

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme

p.14

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Tout d'abord, je tiens à rendre hommage aux personnes bénévoles qui assurent avec discrétion et efficacité l'agrafage de la petite gazette. Je vous invite à les rejoindre en prenant contact avec la mairie.

Le soleil et le public étaient au rendez-vous des manifestations festives ou culturelles du mois de juillet. Malgré la foule, il n'y a pas eu d'incidents majeurs ; on peut néanmoins déplorer quelques incivilités de la part de certains qui admirent notre patrimoine mais ne le respectent pas et considèrent nos murs comme des urinoirs ou des supports pour graffitis. Je remercie les employés communaux présents à cinq heures du matin, le 14 juillet, pour le balayage après la Bodega ainsi que l'entreprise ISS qui a assuré gratuitement le ramassage des ordures et le nettoyage des rues.

Le 24 juillet la commission municipale désignée a ouvert les plis concernant les travaux de l'église, les projets deviennent réalité. Au niveau du SIVOM, c'est le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui se met en place et les modalités d'une communauté de communes sont à l'étude.

Depuis le 20 juillet et jusqu'au 31 août, certaines rues deviennent piétonnes afin que les familles puissent flâner en toute sécurité dans notre beau village. Je parlerais plutôt de rues « Priorité aux piétons » puisque la municipalité tolère certaines dérogations pour les véhicules. Il faut malheureusement souligner qu'une piétonisation est appréhendée différemment selon que l'on soit d'un côté ou de l'autre de la barrière. Les consommateurs la plébiscitent pour sa convivialité, la mise en valeur du cadre de vie et la sécurisation des déplacements à pied ; les acteurs économiques sont et resteront plus partagés du fait de nombreux facteurs qui peuvent modifier leur chiffre d'affaires. Il faut parfois du temps pour qu'une rue piétonne prenne sa vie de croisière ; il convient de bien associer tous les acteurs et analyser avec eux les solutions en matière de signalétique, stationnement de proximité, aménagement, sécurité, propreté. La municipalité vous invite à vous exprimer sur le sujet par messagerie électronique (mairie.issigeac@wanadoo.fr) ou en venant rencontrer les élus à la mairie.

N'oublions pas de pratiquer régulièrement le tri sélectif qui consiste à séparer les déchets recyclables des autres déchets. Les déchets sont triés à la source c'est-à-dire à la maison car un déchet recyclable sali par les ordures ménagères ne peut être recyclé. La moitié des déchets peut être recyclée c'est-à-dire servir à la fabrication d'autres objets. Le recyclage préserve les ressources naturelles et résout le problème de santé publique posé par l'élimination des déchets ménagers. Il favorise des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie. La déchèterie vous permet de vous débarrasser gratuitement de vos déchets recyclables. Il faut aussi bien prendre conscience que nous payons en fonction du poids des ordures collectées par le camion.

Mieux gérer nos déchets, c'est préserver notre environnement et alléger le coût de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En ce qui concerne la valorisation de notre village, nous avons la chance que de nombreux artistes aient fait le choix de résider à Issigeac. Ils sont souvent plus reconnus par les visiteurs que par les Issigeacois eux-mêmes. Tous ces artistes seraient heureux de vous accueillir dans leurs locaux d'exposition pour faire connaissance et vous montrer leurs réalisations. L'artisanat d'art est un secteur économique important pour notre village et la municipalité souhaite le développer.

Enfin, j'espère que la Foire à la Brocante et la Fête Médiévale connaîtront ce mois-ci leur succès habituel.

Bonnes vacances à tous ceux qui ne les ont pas encore prises.

Au mois prochain

Jean-Claude CASTAGNER

REPERTOIRE..

CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE ☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES :
 - ↳ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
 - ↳ Christine MARIN-WERBEKE - rue des Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
- ☞ KINESITHERAPEUTE :
 - ↳ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ↳ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
 - ↳ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
 - ↳ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32
↳ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30
- ☞ OFFICE DU TOURISME : ☎ 05.53.58.79.62

- ☞ PEDICURE-PODOLOGUE:
 - ↳ Madame GLORIEUX, Sabine ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
 - ↳ Madame BORDIER-GOMEZ Pascale ☎ 06.81.54.98.29 / Fax : 05.53.73.02.14
- ☞ POMPIERS : ☎ 18
- ☞ PRESBYTÈRE de la Paroisse de St Martin des Vignes : ☎ 05.53.23.82.10
- ☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
- ☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
- ☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC: ↳ ☎ 05.53.24.98.46.
- ☞ VETERINAIRE :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS « Chantalouette »
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

- ☞ ASSISTANTE SOCIALE :
 - ↳ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
- ☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63
- ☞ M.S.A : Sur rendez-vous et le mercredi au : 05.53.02.67.00.

QUOI DE NEUF A ISSIGEAC???

LOCATIONS

- ☞ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mercredi :
 - ↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{er} Mercredi de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MERCREDI 06 AOUT 2008

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS



Nous souhaitons tous que notre village soit accueillant et qu'il y fasse bon vivre. Dans cet esprit, les membres de la commission Voirie Sécurité et Environnement ont commencé à lister des travaux à entreprendre. Certains nécessitent surtout de la disponibilité et de la bonne volonté pour être exécutés : peinture, nettoyage, plantations, aménagement du bief...

Nous vous invitons à venir participer à des journées (2 ou 3 par mois) consacrées à ces petits travaux d'embellissement du bourg. **AOUT : Lundi 11 et mardi 12**

Rendez-vous à 9h, devant la mairie

Il suffit de vous inscrire en téléphonant à la mairie : 05 53 58 70 32

Une assurance pour les bénévoles sera souscrite par la Mairie.

Cette formule permettra à nos employés communaux de se consacrer aux travaux d'entretien les plus conséquents, en particulier pour combler les nombreuses ornières de nos chemins communaux.

We all hope that everyone finds our village welcoming and enjoys living here. With this in mind, the members of the Issigeac town commission 'Road Network Security and Environment' (la commission Voirie Sécurité et Environnement) are compiling a list of jobs (some of which are quite small) that need doing to improve our town. Some jobs, such as painting, cleaning, planting, cleaning and clearing the millrace that runs around part of the town, require manpower (and womanpower!). So we hope you will come and help for a few days (2 or 3 per month) and assist us in these small improvements that will brighten up our town, the more that come the quicker the work gets done!

DATES: Lundi 11 et mardi 12 août 2008

We meet at 9 o'clock outside the Mairie. Please let us know you will be coming, just telephone the Mairie 05 53 5 8 70 32. Everybody taking part will be covered by insurance provided by the Mairie.

This initiative (and most of all your help) will allow the council employees to concentrate on the most important maintenance works

URBANISME



PC 0014 : BOUYSSOU D : tour et auvent

DP 0018 : TIEFFRY J : Clôture

DP 0019 : DROUARD C : maison

DP 0020 : DUBOIS A : menuiserie extérieure

DP 0021 : LASSERRE A : toiture garage

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments.

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS (Week-end, nuit et jours fériés) Cantons de SIGOULES et ISSIGEAC



☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) AOUT/SEPTEMBRE 2008



La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

AOÛT:	☒ Du 02 au 08 août	☎ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	(Sauf la nuit du 03/08 MONDERER/Villeréal)		
	☒ Du 09 au 15 août	☎ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 16 au 22 août	☎ CALES/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☒ Du 23 au 29 août	☎ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
SEPTEMBRE:	☒ Du 30 août au 05 sept	☎ PLISSON/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 06 au 12 septembre	☎ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 13 au 19 septembre	☎ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 20 au 26 septembre	☎ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 27 sept au 03 octobre	☎ CALES/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04

DÉCHETTERIE D'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1er avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC

HORAIRES

- ☎ **Mardi** : ☒ de 14h00 à 18h00.
- ☎ **Mercredi** :
☒ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- ☎ **Jeudi** : ☒ de 14h00 à 18h00.
- ☎ **Vendredi** : ☒ de 13h30 à 17h30.
- ☎ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**
☒ de 10h00 à 12h00

TARIFS

- ☎ adultes-----7.00 euros
 - ☎ vacanciers-----4.00 euros
 - ☎ enfants-----Gratuit
 - ☎ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit
- ☒ Romans adultes :
- ☒ « Les deux vies d'Anna » Hélène legrais
 - ☒ « Les secrets des Windsors » Donald Spoto
 - ☒ « Les émeraudes du prophète » Juliette Benzoni

- ☒ « Les mathématiques de l'amour » Emma darwin
- ☒ « Les chasseurs de dune » Après Dune T1 Brian Herbert

Albums des Tout-Petits :

- ☒ « Au revoir » Jeanne Ashbé
- ☒ « C'est à moi » Solami
- ☒ « Ce jour-là, dans la jungle » Jean Christie
- ☒ « Une taupe en plein soleil » J. Emmett
- ☒ «Le tournoi des jaloux »Christine Naumann-Villemin
- ☒ «La souris et le voleur » Jihad Darwiche

Littérature jeunesse :

- ☒ « Tim le robot indiscipliné » Nora Logan
- ☒ « Un kilo d'oranges » Roselyne Morel
- ☒ « Trois fêlés et un pendu » Jean-Hugues Oppel
- ☒ « Mission Toutankhamon » Claudine Roland

LA DÉCHETTERIE

☒ Les professionnels sont dorénavant acceptés à la déchetterie d'Issigeac contre le paiement, au volume, de leurs déchets aux tarifs suivants : ATTENTION : le dépôt des déchets toxiques est INTERDIT

- * Encombrants, tout-venant : 12 euros HT/m3
- * Bois : 5 euros HT/m3

- * Déchets verts : 5 euros HT/m3
- * Gravats : 13 euros HT/m3

DISTRIBUTION ELECTRONIQUE DE LA PETITE GAZETTE

Nous vous informons qu'il est dorénavant possible de recevoir la Petite Gazette par e-mail. Pour cela, il vous suffit de nous contacter par mail à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr).

ÉTAT-CIVIL

☆ Mariages: Thierry AUDEBERT et Sandrine BARTHOU se sont unis à la Mairie d'Issigeac le 26 juillet 2008. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

ASSOCIATION « AGIR CONTRE LE CANCER »

☆ Collecte: l'Association Agir contre le Cancer (Gironde) collecte les bouchons de liège et autre de bouteilles de vin, dans le but d'aider la recherche contre le cancer. Point de collecte : Déchetterie d'Issigeac. Informations au 05.53.61.35.40.

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE D'ISSIGEAC

↳ Merci : Nous remercions tous les bénévoles qui se sont manifestés lors des journées des 7 et 8 juillet derniers, organisées pour entreprendre de petits travaux d'entretien dans le village. Nous vous donnons rendez-vous les 11 et 12 août 2008.

↳ Fleurissement : Comme vous aurez pu le remarquer, le village a été fleuri. Aussi, si vous voyez quelques fleurs qui ont « soif », n'hésitez pas à les « hydrater ».

↳ Vos plantations : N'oubliez pas de signaler aux employés communaux les endroits autour ou devant votre maison sur lesquels vous avez planté ou semé, afin que ces derniers ne désherbent pas.

LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **SEPTEMBRE 2008** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac avant le **MARDI 26 AOUT 2008** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois d'OCTOBRE 2008.

À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agrafer la gazette : MARDI 02 SEPTEMBRE 2008 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenus(e)s

AÎNÉS RURAUX

☞ Compte rendu des activités du mois de JUILLET 2008 ☞

* Le mardi 01 au lundi 07 juillet 2008 : 49 aînés prennent place dans un confortable car à destination de la découverte de l'Alsace et ses traditions.

Premier arrêt sur l'aire de la Corrèze pour le petit déjeuner. 12h30, à Dicoïn pour le déjeuner au restaurant, arrivée à l'hébergement au Domaine de St Jacques à Ottrote, dîner à Obernai et remise des clés des chambres. Nous avons passé un bon séjour, visite d'Obernai, Strasbourg, le Parlement Européen, sa cathédrale, une journée en Allemagne en forêt noire, Triberg (ville de l'horlogerie, Titisée le lac, Fribourg, Colmar, la route des vins, Ribeauville, Riquewihr, la route des villages fleuris, Dambache la ville, Barr, l'Alsace bossue, Dabo, le plan incliné Arzviller un ouvrage unique en Europe, le Mont St Odile).

Tout le monde est ravi et va garder un bon souvenir du séjour en Alsace. Le Président remercie toute l'assemblée des participants ainsi que les chauffeurs Michel et Gaby pour leur gentillesse et leur

courtoisie qui leur sont propres et qui ont œuvré pour que la satisfaction soit unanime. Merci encore et à l'année prochaine.

* **Mercredi 16 juillet** : Le repas de battage, 2 cars et 82 personnes qui ont passé une journée à la ferme exotique au Domaine de la Roussie à Cadaujac. Promenade en petit train, balade en calèche, promenade à dos de poneys et de dromadaires, plus de 1000 animaux familiers. Une journée de loisir inoubliable.

🌀 Activités à venir 🌀

* **Information** : De juin à fin septembre belote à la mêlée tous les mardis et les mercredis à la salle de l'Oustal.

* **Dimanche 24 août** : Super Loto des Aînés Ruraux du canton d'Issigeac à la salle des fêtes de Bouniagues. Nombreux lots : un VTT, un four électrique, un barbecue de table, un ventilateur sur colonne, des bons d'achat, des magrets de canard, etc...

* **Samedi 6 et dimanche 7 septembre 2008** : Le Club des Aînés Ruraux du canton d'Issigeac organise un séjour Gaillacois 2 jours et 1 nuit. Gaillac, Albi, Cordes sur Ciel, Rabastien. Renseignements et réservations avant le 15 août au 05.53.58.70.83 ou 05.53.58.73.03 ou 05.53.61.11.54.

* **Vendredi 26 septembre** : Dictée aux Milandes organisée par la FDCAR 24

* **Vendredi 10 octobre** : Rassemblement de Bergerac.

U.A.I



• Magnifique bodega 2008 ! Plus de 5 500 personnes dans Issigeac. Une quinzaine d'associations. Le temps était de la partie. Dès 23 heures, il n'y avait plus rien à manger. L'ambiance était survoltée avec les 3 bandas et les animations musicales fixes.

○ Mille mercis à tous nos nombreux bénévoles, notamment ceux qui accueillent la foule aux entrées pendant plus de 7 heures, ceux qui assuraient la sécurité, celles et ceux qui, dans les stands, préparaient la nourriture, la cuisinaient, la servaient, ceux et celles qui servaient à boire, ceux qui menaient les bandas, ceux et celles qui tenaient les caisses, ceux qui ont monté et démonté les installations, ceux qui ont nettoyé le lundi, tous ceux qui ont beaucoup travaillé au succès de cette fête essentielle pour notre club, toutes générations confondues.

○ De grands mercis également aux associations qui ont joué le jeu et reviendront certainement.

○ Merci encore à la Mairie d'Issigeac, aux pompiers, aux gendarmes qui ont aussi leur part de contribution.

○ Sans oublier les chefs d'entreprises qui nous ont aidés matériellement pour l'entreposage, le transport, la manutention, ni Jeannot Gambararo pour le prêt de son terrain qui servit de parking.

• Le 11 juillet, à notre entrepôt de la gare, Alain Consoli - Président de la caisse locale du Crédit Agricole - et Alain Girbal - Directeur de l'agence d'Issigeac - remettaient à Jean-Noël Lial, Président de l'UAI, un chèque de 3 000 € versés par la Fondation d'entreprises AGIR, pour le financement des 22 modules de stand qui serviront à la bodega et seront utiles pour d'autres manifestations, tant de l'UAI que pour d'autres associations locales. Cette petite cérémonie était suivie du pot de l'amitié au Siège du Tour-de-Ville.

• N'oublions pas que notre prochaine manifestation sera le repas médiéval du dimanche 23 août au soir, où nous ferons manger plus de 500 personnes.

• Un mot du sportif : une dizaine de joueurs sont partis. Presque autant arrivent ou reviennent. Pascal Méric et Laurent Chauveau annonceront début août la date de la reprise des entraînements vers la fin août. Le calendrier de la poule est disponible sur le site du Comité du PA. : <http://rugbyamateur.com/parugby/calendrier2SERIE.pdf> .

• Bonnes vacances à tous et à bientôt !



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

AOÛT 2008

Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu
<u>Samedi 2 août</u>	17h30	Sigoulès	<u>Vendredi 15 août</u> <u>Fête de l'Assomption</u>	09h30	Issigeac
<u>Dimanche 3 août</u>	09h30	Issigeac		10h00	Faux
	11h15	Eymet		11h15	Eymet
<u>Samedi 09 août</u>	17h30	Ribagnac	<u>Samedi 16 août</u>	17h30	Flaugeac
<u>Dimanche 10 août</u>	09h30	Saint-Léon	<u>Dimanche 17 août</u>	09h30	St Aubin de Lanquais
	11h15	Eymet		11h15	Eymet
<u>Jeudi 14 août</u> <u>Assomption</u>	17h30	Sigoulès	<u>Samedi 23 août</u>	17h30	Thénac
	17h30	Bouniagues	<u>Dimanche 24 août</u>	09h30	St Léon d'Issigeac
	21h00	Monmarvès		11h15	Eymet
			<u>Samedi 30 août</u>	17h30	Monestier
			<u>Dimanche 31 août</u>	09h30	Eyrenville
				11h15	Eymet

PELERINAGE DE MONS (Secteur Issigeac et Saint-Germain-et-Mons)

Dimanche 7 septembre 2008, Chapelle de Mons (Saint-Aubin), messe à 16 heures. Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié. Exceptionnellement il n'y aura pas d'autres offices sur le secteur ce jour-là.

MARCHÉ « BASTIDE GOURMANDE »

L'Association « Bastide Gourmande » organise tous les jeudis soirs au mois de juillet et août, à partir de 19h00, des Marchés Nocturnes : viandes grillées, moules frites...etc. Venez nombreux.

PLAN CANICULE 2008

☆ Un registre nominatif a été ouvert depuis le 1^{er} juin 2008 pour les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à leur domicile, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

☆ Toutes ces informations sont strictement confidentielles

☆ Rapprochez-vous de votre mairie de domicile pour vous faire connaître.

ARRÊTE RÉGLEMENTANT L'EMPLOI DU FEU DANS LE BOIS ET FORÊTS

L'arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu dans les bois et forêts en Dordogne, datant du 15 juin 2001, est toujours d'actualité. Voici les points essentiels à retenir :

* Du 15 février au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre

* Il est interdit à toute personne, y compris propriétaires et ayant-droit ou locataires, de porter ou d'allumer un feu à l'intérieur des bois, forêts, plantations et landes ainsi qu'à moins de 200m de ces terrains. L'interdiction ne s'étend pas aux foyers situés à l'intérieur des locaux d'habitations et de leur dépendance, ni aux ateliers fixes sous réserves des prescriptions édictées par l'autorité publique ou son délégataire.

6 - Exceptionnellement, des autorisations pourront être accordées pour les chantiers de brûlage de souches et rémanents d'exploitation dans le cadre de la reconstitution des parcelles forestières après tempête et pour les chantiers de travaux publics. Une demande spécifique devra être

adressée à M. le Préfet - service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Le formulaire de demande d'autorisation d'incinération ou de brûlage est à déposer auprès du SDIS 7 jours au moins avant la date prévue.

* Il est interdit de procéder à l'incinération des végétaux sur pied à moins de 400m des bois, forêts, plantations et reboisements.

* Les engins utilisés pour les travaux forestiers devront être munis de dispositifs pare-étincelles et d'un extincteur d'une capacité correspondante au risque.

* Il est interdit de fumer dans les bois, forêts, plantations et reboisement ainsi que d'y apporter des appareils à flamme nue.

* Du 16 mai au 14 juin et du 16 octobre au 14 février

* Dispositions générales :

- Seuls les propriétaires et leurs ayants-droit ou locataires sont autorisés, en dehors des travaux énumérés en suivant, à porter ou allumer du feu à l'intérieur des bois, forêts, plantations, reboisements et landes, ainsi qu'à moins de 200m de ces terrains.

- Tout propriétaire ou exploitant agricole désireux de procéder à une incinération de chaumes, de rémanents ou déchets de récoltes sur une surface supérieurs à 100m² ou à un brûlage de déchets de coupes ou de résidus d'exploitation forestière à l'intérieur des bois, forêts, plantations, reboisements et landes, ainsi qu'à moins de 200m de ces terrains devra se faire, par écrit et 3 jours avant la date prévue, la déclaration au Maire. Les feux ne pourront en aucun cas être laissés sans surveillance et le dispositif de sécurité maintenu jusqu'à l'extinction complète.

* Dispositions spécifiques :

- Incinération de chaumes, rémanents, déchets de récolte ou broussailles.

Avant de commencer l'incinération, il y aura lieu de délimiter la parcelle à traiter par un labour ou un disquage autour de son périmètre, sur une largeur de 5 mètres. Cette façon culturale permettra d'assurer l'enfouissement complet des pailles et la mise à nu de la terre. Dans le cas où les parcelles ont une superficie supérieure à 5ha, un cloisonnement devra être opéré par une bande mise à nu de 10m de large et l'incinération réalisée de 5ha. Afin de minimiser les risques et d'assurer la protection du gibier, la mise à feu sera réalisée sur un seul côté et à contre-vent en s'appuyant sur la limite de la zone à incinérer.

L'agriculteur devra assister à l'opération ou s'y faire représenter. Il devra disposer sur place, pendant toute sa durée, du personnel (deux hommes au moins) et des moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant à son contrôle (pelles, tracteurs, charrues, réserves d'eau, etc...)

Brûlage de coupes ou de résidus d'exploitation forestière.

Les rémanents seront brûlés au centre d'une « place à feu » dégagée de toute végétation présentant des risques de propagation du feu.

La « Place à feu » devra être accessible à un véhicule incendie.

L'exploitant devra disposer sur place, pendant la durée du brûlage, des moyens nécessaires à enrayer tout début d'incendie.

Les mises à feu ne pourront intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent > 5m/s ou 20km/h).

- Incinération de déchets végétaux dans les jardins

Les incinérations de déchets végétaux en tas dans les jardins situés à moins de 200m des bois et forêts sont autorisées sans formalités, sous les réserves suivantes :

Le propriétaire ne pourra procéder à l'incinération qu'entre le lever et le coucher du soleil

Le feu sera obligatoirement éteint le soir

La mise à feu ne pourra intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent > 5m/s ou 20km/h).

- Incinération de déchets non végétaux dans les jardins

Les incinérations des déchets non végétaux en tas dans les jardins sont formellement interdits.

QUE SE PASSE T'IL SUR LE CANTON????

MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Soirée gastronomique, conviviale, authentique, savoureuse de 18 à 23 heures

* Au cœur des villages authentiques du canton d'Issigeac, les producteurs de pays d'Issigeac réalisent pour vous un marché festif tous les mercredis soirs. Chaque village offrira une animation musicale pour une soirée inoubliable. Retenez ces dates :

- ⇒ Mercredi 09 juillet : Monsaguel (18h)
- ⇒ Mercredi 13 août : St Cernin-de-Labarde (18h)
- ⇒ Mercredi 16 juillet : St Cernin de Labarde (18h)
- ⇒ Mercredi 20 août : St Léon d'Issigeac (18h)
- ⇒ Mercredi 23 juillet : Eyrenville (18h)
- ⇒ Mercredi 27 août : Faux (18h)
- ⇒ Mercredi 30 juillet : St Aubin de Lanquais (18h)
- ⇒ Mercredi 03 septembre : Issigeac (18h)
- ⇒ Mercredi 06 août : Monsaguel (18h)

Nous vous attendons nombreux cette année encore et nous remercions toutes les communes qui nous reçoivent.

À SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

Merci « Pierrot » !!!

Sous un soleil rieur, tout le village ou presque, s'était réuni devant la belle mairie de St Cernin pour rendre hommage à Monsieur Raymond Nouaille, plus connu sous le nom de « Pierrot », qui ce 28 juin s'est vu attribuer avec émotion le titre de maire honoraire de la commune de St Cernin de Labarde, par Madame Anne Laubies-Roques, sous préfet, en présence de Monsieur Castagner Jean-Claude, conseiller général, et Monsieur Daniel Garrigue, député, venus spécialement pour cette occasion.

L'aventure a commencé en 1965 comme simple adjoint, pour devenir maire durant 7 mandats consécutifs soit 40 ans au service et à l'écoute de tous.

Monsieur Vianney d'Hautefeuille, notre nouveau maire, et Pierrot, ont tous deux planté un lagerstroemia devant la mairie, témoignage du passé et du présent.

15 AOUT : CHANGEMENT DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères sera effectuée à Saint-Cernin de Labarde le JEUDI 14 août, en raison du jour férié du 15 août. N'oubliez pas de déposer vos sacs jaunes et noirs le mercredi 13 août au soir ou le jeudi 14 août au matin afin qu'ils soient collectés. Nous vous remercions de votre compréhension.

À SAINT-LEON D'ISSIGEAC

* Marchés des Producteurs du Canton d'Issigeac :

Le Mercredi 20 Août à partir de 18 heures. Venez nombreux déguster des produits locaux de qualité en composant votre menu, de l'entrée au dessert. Une animation musicale accompagnera agréablement cette soirée.

Secrétariat :

En raison des congés d'été, les permanences de la mairie seront tenues le Lundi 18 et 25 Août de 14 h à 17 h par une secrétaire remplaçante.

Etat Civil :

Monsieur GRANDI Mario est décédé à Bergerac le 24 juin 2008. Sincères condoléances à toute la famille et aux proches.

À SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Lundi et Jeudi de 9h à 13h

Tel/Fax : 05.53.24.33.70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

Fête Votive les 16 et 17 Août 2008

La Fête aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 août 2008 sur la place du village.

Des jeux ruraux traditionnels et le rampeau animeront le samedi qui s'achèvera par un repas champêtre, une soirée musicale gratuite avec Yves MARQUE et les feux d'artifice. Les réservations pour le repas (tarif : 16 euros pour les adultes et les enfants âgés de plus de 12 ans et 11 euros pour les enfants âgés de moins de 12 ans) sont dès à présent ouvertes auprès de Monique HUARD au n° 05 53 24 36 19 ou Marie-Jeanne AGRAFEUIL au n° 05 53 24 32 66.

Le dimanche, c'est dans le parc communal que seront accueillis les exposants de la 6^{ième} édition des Métallies : le rendez vous incontournable des artisans et des artistes du feu, du fer et des métaux. Pour tous les amoureux des œuvres métalliques, rendez-vous avec les forgerons, les fondeurs, les ferronniers, les dinandiers, les couteliers, les potiers d'étain, les sculpteurs, les maréchaux-ferrants, etc, etc,.....

Et puis, à ne pas manquer la fabrication sur place d'une cloche réalisée par Dominique BOLLEE, maître saintier de Saint-Jean-de-Braye (prés d'Orléans). Cette cloche destinée à l'église de Conne-de-Labarde sera coulée en public le samedi 16 août à 11 H et démoulée le dimanche 17 août à 15 H, le jour des Métallies et ... de la véritable naissance de la cloche !!!

ENTREE GRATUITE

RESTAURATION SUR PLACE LE DIMANCHE : Jambon braisé cuit à la ficelle au feu de bois par nos amis du club de rugby de l'U.A.I. d'Issigeac.

»» A NOTER QUE LA MESSE SERA CELEBREE A 9 H 30.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Jean-Luc ARTASO en laissant un message téléphonique au n° 05 53 24 30 51.

À CONNE-DE-LABARDE

IMPORTANT !

N'OUBLIEZ PAS !

NOTEZ-LE !

Les 16 et 17 août, à SAINT AUBIN de LANQUAIS, dans le cadre des "METALLIES" : fabrication de la cloche destinée à l'église de Conne de Labarde.

Le 16 août à 11 H 30

Coulée du métal en fusion dans le moule.

Le 17 août à 15 H

Démoulage et présentation de la cloche.

VENEZ TOUS profiter de cet évènement historique pour notre village !

PROPOSEZ A VOS VOISINS qui ne peuvent pas se déplacer de les emmener.

N'oubliez pas les APPAREILS-PHOTOS!!!!



RAPPEL

Peut-être n'est-il pas trop tard pour vous rappeler la FETE VOTIVE de CONNE, DIMANCHE 3 AOUT.

Vous pourrez :

RANDONNER autour du village à partir de 9 H 30

BOIRE le verre de l'amitié et faire connaissance avec vos nouveaux voisins vers 11 H 30, place CAMPNA

PARTICIPER au concours de PETANQUE à partir de 14 H 30

MANGER, DANSER et ADMIRER les feux d'artifice si vous avez pensé à vous inscrire au REPAS CHAMPETRE (18€ - 8€ pour les enfants de 8 à 12 ans). Guy : 05 53 58 99 64 Marie Renée : 05 53 61 90 04

* * * * *

- La Mairie tient à votre disposition des AUTOCOLLANTS " STOP-PUB", si vous ne désirez pas voir votre boîte aux lettres encombrée par les prospectus.

- Des CARTES POSTALES du village sont également en vente. Les vacanciers séjournant sur notre commune seraient sans doute ravis de faire connaître le petit coin de campagne qui les a accueillis.

- Les ARTISTES "cachés" de la commune sont invités à se faire connaître en Mairie (peintres, sculpteurs, autres...) : une exposition d'œuvres des artistes locaux pourrait s'organiser.

* * * * *

COMPOSTER, C'EST ENFANTIN C'EST FACILE et RENTABLE

Mettre simplement les déchets de cuisine et de jardin dans un bac ou en tas dans son jardin en surveillant de temps en temps la décomposition.

Les déchets compostables représentent plus de 30% de nos poubelles et sont composés de 90 % d'eau. Pourquoi enfouir ces déchets avec les reste de nos ordures alors qu'ils pourraient revenir à notre jardin après compostage ?

Composter c'est : Récupération d'un terreau fertile et gratuit.

Economie de sacs poubelles et de trajet de transport vers la déchèterie.

Diminution des quantités de déchets enfouis.

Diminution du stockage des poubelles et des "LIXIVIATS" (jus de poubelle) dans l'arrière cuisine ou le garage.

Des composteurs (bois ou plastique) sont mis à votre disposition pour 15 € seulement. Contactez la mairie.

À BOUNIAGUES

Répertoire

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

Kinésithérapeute - ostéopathe : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Assistante maternelle : Mme Bernède Célia, 5 route de Saint Cernin,

tél : 05 53 61 89 63 ou 06 80 34 98 10

Associations Loisirs Activités

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Reprise des cours le 10 septembre, une séance d'essai est offerte.

Renseignements M. Ballety tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

Dancez avec nous

Pratiquer la danse de loisir, c'est-à-dire « danser comme au bal » reprise des cours en septembre.

Renseignements : Annie et Philippe : 0553638998 ; 0688945626 ; 0557412955.

Les Amis de l'école : tel : 05 53 58 75 71

Club Déco Facile : tel : 05 53 58 77 18

Club Entente et Loisirs : tel 05 53 58 20 34

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de foot : tel : 05 53 58 35 23 ou 05 53 58 37 99

Club de gym : cours d'abdo- fessiers le lundi et le mercredi de 19h à 20h ; reprise des cours le 3 septembre, une séance d'essai est offerte. Animation : Séverine Garcin : tel. 05.53.22.89.05

Informations

- * la carte communale est actuellement consultable en mairie
- * foire artisanale les 9 et 10 août de 10h à 18h organisée par les artisans et créateurs de Guyenne ; ventes et démonstrations, restauration toute la journée.
- * marché gourmand nocturne le vendredi 22 août à partir de 18h30 organisé par la municipalité ; restauration sur place, animation ; venez nombreux !

À PLAISANCE

Communiqués de la Mairie



- OUVERTURE D'UNE EPICERIE " LA HALTE D'EYRENVILLE "

La Mairie vous signale l'ouverture d'un commerce d'alimentation générale (dépôt de pains, fruits et légumes, boissons, produits du terroir etc...). Ce commerce situé à l'intersection de la Nationale 21 et la Départementale 25 direction ISSIGEAC à côté de la brocante est tenu par Mme BALLANGER Laëtitia. Elle vous souhaite la bienvenue.

GESTION DES DECHETS - COLLECTE SELECTIVE :

La mise en place de la collecte sélective est nouvelle sur la commune. Toutes les personnes qui louent des gîtes voudront bien mettre à disposition de leurs locataires occasionnels tout le matériel nécessaire : sacs jaunes et guide du tri disponibles gratuitement à la Mairie.

- DIMANCHE 17 AOÛT 2008

Monsieur ATKINS Anthony, pianiste de renom nous propose un nouveau répertoire des œuvres de HAYDN, SCHUBERT et FRANCK lors d'un concert à l'Eglise d' EYRENVILLE Dimanche 17 Août à partir de 17 Heures.

A l'issue du concert des rafraichissements vous seront proposés chez Madame Odile GERARD à Font d'Argent - Issigeac - (Contacts : 05.53.24.75.12 - 05.53.58.72.51).

- CLUB DE L'AMITIE

Reprise de ses activités le jeudi 04 septembre 2008 à partir de 15 H à la salle des fêtes de PLAISANCE.

RAPPEL

- Si vous êtes propriétaire riverain de terrain en limite de voie communale, vous avez obligation d'élaguer les arbres, tailler les haies qui débordent. Ces précautions éviteront des dommages aux lignes électriques et téléphoniques. Merci de votre compréhension.

- Exposition de peinture du 1er au 07 août en l'Église Valette à Lougratte -Horaires de 10h-12h et 14h à 18h. Artiste de Plaisance, Carole Scalabre (Icônes) et artiste de Cancon, MC Eguimendia. (acrylique et huile). Vernissage le 1er août à 18 H.



À MONMADALES



Commune de MONMADALES



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 27 MAI 2008

. Désignation des délégués du CM pour les élections sénatoriales

Mr Jacques RAMISSES a été désigné comme représentant de la commune de MONMADALES

Aux élections sénatoriales, suppléants Michel RAYNAL, Anne Marie HOCHEDCEZ, Hélène MADELPECH.

ENQUETE DE RECENSEMENT DE 2009

Notre commune de MONMADALES fait partie des communes qui devront recenser leur population en 2009.

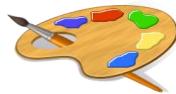
NOUS RECHERCHONS UN AGENT RECENSEUR (l'agent recenseur ne peut pas être un élu) .

Le recensement doit être effectué dans la période du 15 janvier au 14 février inclus, l'agent recenseur fera partie d'une équipe de travail qui comprendra un coordonateur communal, un collaborateur en bureau, et un superviseur INSEE. La formation de l'agent recenseur est prévue début janvier 2009.

Il est à noter que l'agent recenseur peut éventuellement collaborer au recensement de plusieurs petites communes.

Les personnes intéressées par le poste d'AGENT RECENSEUR, sont priées de se faire connaître.

Mairie de MONMADALES le jeudi matin 05.53.58.74.54, le MAIRE 06.16.61.67.44, l'adjoint au Maire 06.17.58.33.93.



MANIFESTATIONS :

• Du 1^{ER} AU 30 AOUT

EXPOSITION DE DESSINS ET PEINTURES (aquarelles, gouaches, huiles) à l'EGLISE STE MADELEINE DE MONMADALES, organisée par l'association « MONMADALES -Passé-Présent »

• Dimanche 10 AOUT à 18H

EXPOSITION DE VIEUX OUTILS AGRICOLES Devant la MAIRIE DE MONMADALES, organisée par l'association « MONMADALES -Passé-Présent », le « clou » de l'exposition un vieux tracteur de la région vieux de plus de 60 ans...

• VENDREDI 15 AOUT

Procession à la VIERGE, AU ROCAL, comme chaque année cette procession se terminera autour du verre de l'amitié.

RAPPEL A L'ATTENTION DES GITES ET MAISONS EN LOCATIONS SAISONNIERES : la taxe de séjour est obligatoire, elle est à réclamer à vos vacanciers, tarif 0.40€ par nuitée et personnes de plus de 12ans. Affichage obligatoire dans tous les gîtes et chambres d'hôtes.

BONNES VACANCES A TOUS

À MONTAUT



Amicale de Montaut

► Comme chaque année, l'Amicale de Montaut organisera le repas annuel pour les habitants de la commune ainsi que pour leurs amis. Encore une fois, c'est l'occasion pour tous de se retrouver et d'apprécier un bon repas autour de la table. Nous vous invitons donc tous le **samedi 30 août à partir de 19h30** sur la place devant la Mairie.

► Réservez avant le 20 août en contactant Virginie au : 06.72.34.20.80. Prix du repas : 10 euros par personnes ; 8 euros pour les enfants de moins de 10 ans.

► Comme à l'accoutumée, les pommes de terre montoises, accompagnées de grillades, garniront vos assiettes. **N'oubliez pas d'amener vos couverts.** En espérant vous retrouver nombreux, l'équipe de l'Amicale vous souhaite un très bon été plein de soleil...

À FAUX

☞ Mariage : d'Olivier SPERANDIO et Catherine MESSANT, le samedi 28 juin.

De Hakim KHALDI et Nabila BOUKHAMLIA le samedi 12 juillet.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

☞ Manifestations :

FAUX EN PERIGORD
A LIVRE OUVERT
DE LA FABRICATION DU PAPIER AUX FAYONNAGES DU LIBRAIRE.

Expositions
Démonstrations
Ateliers
Signatures

31 Août 2008
GRAND FOIRAIL
de 9h à 19h
Entrée libre - Restauration et Buvette sur place

Conseil Général Dordogne, RVE, Art & Métiers du Livre, Banque Tarneaud, FAUX, ALDC, BIREZAC, IMPRIMERIE NEURY

FAUX
Eglise
12 août 2008
21h
CONCERT

Quatuor à cordes ESTEA
P-Olivier DEVAUX, clarinette
Jean BALLION, saxophone

Au programme : MOZART,
TURINA, PIAZZOLA

Prix des places : 10€/GRATUIT -12 ANS
Réservations : SESAM 05 53 24 62 75
Imprimé par nos soins-ne pas jeter sur la voie publique

À SAINT-PERDOUX

☞ Eglise ☞

► Après une longue trêve pour travaux de restauration liés à son embellissement, les offices religieux peuvent reprendre. A cette occasion et pour célébrer cet événement, l'abbé Périgat s'engage à un office religieux le dimanche 24 août 2008 à 9h30 en l'église de notre commune. Gageons que cet événement attirera les fidèles et peut être aussi des curieux, car la commune s'est engagée à restaurer à l'identique son patrimoine, pour léguer aux générations futures des bâtiments communaux en bon état, fonctionnels et sécurisés.

► Promis aussi : les établissements Bodet doivent actionner l'angélus qui vous a tant manqué à rythmer votre quotidien.

☞ Internet haut Débit ☞

► Afin de peser par une demande groupée avec les communes limitrophes (Bouliagues, St Cernin de Labarde, Monsaguel, Plaisance, Saint Capraise d'Eymet), les personnes n'ayant pas encore accès à Internet à haut débit sur la commune peuvent se faire connaître auprès de S. LEFEBVRE au 05.53.27.08.66 de manière à se faire recenser, le Conseil général étant sur le point de lancer un programme de couverture des zones blanches.

A bientôt pour un nouveau bulletin, l'Equipe Municipale



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?



L'office de tourisme tient à remercier toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de décorer leurs fenêtres ou vitrines pour la foire aux paniers. Un grand merci notamment à La Poste pour sa belle composition. Merci également à tous les bénévoles qui nous ont consacré une partie de leur journée pour cet événement.



Venez chiner à la «Foire à la Brocante et aux antiquités » d'Issigeac le samedi 2 et le dimanche 3 août. !!!!



Tout au long de la saison l'office de tourisme vous propose des expositions dans les salles du caveau du château des Evêques :

Du 7 au 31 août : Bamadou Traoré sculpteur sur bronze, Eric Lestandie, peintre.

Bamadou TRAORE : représentant d'une grande famille de sculpteurs fondeurs depuis plusieurs générations, sa notoriété, désormais établie en Afrique de l'Ouest et en Europe, tient à l'originalité et à la puissance de son inspiration, nourrie de thèmes traditionnels. La femme africaine, la maternité, le couple sont agencés traditionnellement en une facture résolument contemporaine.

Formes longilignes, courbes douces, attitudes modestes ou élancées, vêtements finement ciselés ou nudités lisses, patines brunes ou noires caractérisent un style très novateur et de plus en plus recherché. Il est aujourd'hui un artiste consacré. Il représente régulièrement le Burkina Faso lors de diverses manifestations en France et dans d'autres pays.

Eric LESTANDIE, Elqm, est né en 1962 dans le Périgord noir. C'est en 1998 qu'il fait ses premiers pas dans la peinture et accomplit ses premières aquarelles. Rapidement il est séduit par différentes techniques, huile, pastel, acrylique et utilise divers supports, toile, bois, verre. Il travaille et grave différents métaux. Depuis l'an 2000 après avoir croqué quelques paysages de certains continents, il fait escale sur le continent Africain. Sa peinture s'ouvre alors sur un univers coloré, vivant et chaleureux. Eric LESTANDIE nous a déjà charmés lors du dernier salon de l'Office de Tourisme puisqu'il a gagné le prix de la municipalité.

STAGE PROPOSE PAR LE SCULPTEUR SUR BRONZE BAMADOU TRAORE.

Stage d'initiation au modelage, au moulage, et à la technique de coulage du bronze dite « à la cire perdue » :

le 12 août à Issigeac : Réalisation par le modelage de l'œuvre,

le 13 août à Issigeac : suite de la réalisation par modelage de l'œuvre, moulage de l'œuvre.

Avant la cuisson des moules, un temps de séchage est nécessaire....

Le coulage aura lieu à St Aubin de Lanquais le 17 août le jour des Métallies.

Il reste quelques places. Vous pouvez encore vous y inscrire en appelant l'Office de Tourisme au 05 53 58 79 62. Le prix du stage est de 80 euros par personne.



Dans le cadre « Itinérance médiévale en vallée du Dropt :

Grande journée médiévale à Issigeac, dimanche 24 août.

Toute la journée le village sera animé par des compagnies musicales, de théâtre de rue, de jongleries, avec notamment une parade d'échassiers.

Vous pourrez participer à une visite commentée du village (rendez-vous devant l'office de tourisme à 17h00). Un grand banquet médiéval animé se déroulera place du château organisé par l'UAI, (réservation au 05 53 58 72 62), clôturé par un spectacle de feu.

Le programme complet de cette journée est disponible à l'Office de Tourisme.
